



ACCUEIL DE LA MAIRIE

OUVERTURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Du 15/07 au 23/08

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

A compter du 25/08

Réouverture du lundi au samedi matin
(fermée mardi et jeudi après-midi)

8h30-12h00/13h30-17h00

Samedi de 9h à 11h30

02 98 20 20 90

mairie@stdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Pour le **bulletin de SEPTEMBRE**

déposer les annonces en mairie

avant le mercredi 20 août

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le
droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire sur rendez-vous
Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales sur rendez-vous
Roland EOZENOU, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, sur rendez-vous
Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, sur
rendez-vous
André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Mariage

Pierre-Yves CORRE et Céline TREBAOL le 21 juin

Décès

Claudie KERMARREC née GEFFROY décédée le
28 juin



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de
garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il
faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées
du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - 02.98.20.33.40

Infirmiers : LE DISCOT Mathieu –

GUILLLOU Bernard

Les soins seront faits uniquement au domicile des
patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19,
appelez-nous pour prendre rendez-vous.



INFOS DU MOIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2025 – LISTE DES DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 3 juillet 2025 à 20h, en mairie, sous la
Présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Le Conseil Municipal a délibéré, à
l'unanimité, pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.

1. Forfait scolaire 2025-2026
2. Subventions 2025
3. Subvention exceptionnelle AGRIFÊTE 2025
4. Tarification des services périscolaires
5. Cession parcelle - Keravel
6. Cession parcelles – La Judée
7. Cession parcelle – ZA de Penhoat
8. Acquisition parcelle Venelle de la Rose des Vents
9. Demande de subvention auprès du fonds chaleur de l'ADEME pour la pose d'une
chaudière à granulés bois à la salle socio-culturelle
10. Appel à projet Fonds Départemental de la Sécurité Routière
11. Convention de partenariat – Embellissement du poste de distribution publique
d'électricité - Kerhuel
12. Convention travaux : effacement réseaux basse tension, éclairage public et télécom
au Kef et Rescren
13. Convention de mise à disposition de la salle de danse
14. Convention langue bretonne
15. Convention RASED
16. Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) entre la Commune de Saint-Divy et
l'Association EPAL (2025-2027)
17. Modification du RIFSEEP
18. Modification du tableau des emplois
19. Règlement intérieur du service de l'aide aux devoirs
20. Prise de participation SPL Pompes Funèbres des Communes Associées
21. Désignation d'un représentant de la Commune à la Société des Pompes Funèbres
des Communes Associées
22. Aires de compostage partagé - CAPLD
23. Détermination du nombre et répartition des sièges du Conseil Municipal pour
mandature 2026-2032

JOURNÉE DE LA FÊTE DE LA BRETAGNE



Le 24 mai dernier, une centaine d'événements avaient
lieu sur le territoire breton. Sur St-Divy, la municipalité
en collaboration avec Ti Ar Vro Landerné a organisé
3 moments forts : le
matin un **atelier de
lecture de contes en
français/breton** à la
bibliothèque : une



quinzaine d'enfants étaient présents. Suivi vers 18h
d'un **festig** pour les enfants et le soir un **fest noz**
orchestré par 3 groupes. Une journée réussie qui met en avant nos traditions
bretonnes.

FORUM DES ASSOCIATIONS



Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des
associations se tiendra le **samedi 6 septembre 2025, de 10h00 à
13h00, à la salle de sport, route du Valy Lédan.**

Ce moment convivial est l'occasion idéale de **découvrir la richesse
du tissu associatif de notre commune.** Les associations locales
seront présentes pour vous faire connaître leurs actions, leurs
projets et vous proposer de les rejoindre. **Venez nombreux !**

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - 02.98.20.22.71
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – GHORAYEB Zeina

02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine

02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

DOLOU Catherine - 06.78.43.30.52

contact@catherinedolou.fr

Accompagnement en individuel et en groupe

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

PLOUEDERN 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2025

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Juillet

RECYCLABLES : 10 - 24

ORDURES MÉNAGÈRES : 3 - 17 - 31

Août

RECYCLABLES : 7 - 21

ORDURES MÉNAGÈRES : 14 - 28

Calendrier de collecte consultable sur le site
internet de la Communauté de Communes de
Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de
la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique
« Vie économique » puis « offres d'emploi » des
propositions d'emploi vous attendent.



PETITES ANNONCES



Je me présente Tiffany, 36 ans,
prothésiste onguaire depuis 2011.

Je vous reçois à mon domicile,
dans un espace cocooning. Je
vous propose la pose de faux
ongles, la pose sur ongles

naturels, je travaille à la main, les dessins
également. N'hésitez pas à me contacter, par
téléphone ou sms au 06.23.30.81.10.

Vous pouvez me retrouver sur les réseaux sociaux:

Facebook: Angel's nails

Instagram: Angels_nails_29

Tiktok: Angels.nails.29

PLAN CANICULE : LE CCAS DE ST-DIVY INVITE LES HABITANTS A SE SIGNALER



Le CCAS invite les personnes âgées de plus de 65 ans, ainsi que les personnes en situation de handicap, vivant à leur domicile, à **s'inscrire sur le registre mis en place dans le cadre du Plan Canicule.**

Cette inscription, strictement confidentielle, permet à titre préventif, de recenser les personnes isolées qui pourraient connaître des difficultés particulières en cas de canicule. En cas de besoin, le CCAS pourrait ainsi rapidement mettre en place un suivi individuel des personnes pour les aider.

Contact de la mairie : 02-98-20-20-90 ou par mail

mairie@stdivy.fr

INSEE – Enquête sur les loyers et les charges du 25 juin au 19 juillet

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise du **25 juin au 19 juillet 2025**, une **enquête sur les loyers et les charges**.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



INFOS UTILES

REMORQUE COMMUNALE

Jusqu'à nouvel ordre, la remorque est stationnée **Impasse Eric Tabarly**.

Merci à chacun de n'y déposer que des déchets verts et de signaler à la mairie tout acte d'incivilité.

ASP - RESPECTE DU LEON : PERSONNES ENDEUILLEES

Le Groupe d'Entraide aux Personnes Endeuillées, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil. Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité. La prochaine rencontre aura lieu à Lesneven le **jeudi 10 juillet 2025 de 13h45 à 15H45**.

RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Modalités de recensement des françaises et des français nés en juillet/août 2009

Les filles et les garçons sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille des parents**, d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LEON – CREATION DE TALUS



Création de talus, plantation de haies, projet agroforestier :

Dans le cadre du programme Breizh Bocage, le Syndicat des Eaux du Bas-Léon invite les collectivités, agriculteurs et particuliers à renforcer le maillage bocager du territoire. Si les travaux sont éligibles, ce programme permet une prise en charge de 80 à 100% des talutages et des plantations. Ces aménagements pourront notamment répondre à des enjeux de qualité des eaux (proximité de zone humide, linéaire en bas de pente, ...) mais aussi pour des enjeux liés à la biodiversité et à la production agricole (brise vent, paysage, ...). Un projet ? Besoin de conseils ?

Contactez directement le Syndicat au 06 88 10 64 39 – bocage.basleon@orange.fr

Etat des lieux du bocage du Bas-Léon

Dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE* du Bas-Léon, le Syndicat des eaux du Bas-Léon prévoit d'accompagner le développement d'une filière de valorisation du bois issu de la gestion durable des haies du territoire.

Au préalable, il est nécessaire de réaliser une étude de gisement de la ressource en bois. Ainsi des techniciens du Syndicat seront amenés à procéder durant l'été à des prospections de terrain. Il est possible qu'ils traversent des parcelles privées pour valider certaines informations (types de haies, essences, etc.). Pour toute information complémentaire : Syndicat Mixte des eaux du Bas-Léon : 02 98 30 75 27

*Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau



VIE ASSOCIATIVE

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES AMIS DE LA LECTURE

Durant la période estivale, La bibliothèque est ouverte uniquement le **mercredi** et le **samedi** de 10h à 12h.

ST-DIVY SPORTS TENNIS DE TABLE – STAGES D'ETE

STAGE
MULTISPORTS
ENCADRÉ PAR QUENTIN MORVAN
DIPLOMÉ BPJEPS ACTIVITÉ POUR TOUS

**Lundi 7
Mardi 8
Mercredi 9
Juillet**

AGE : 6 À 15 ANS
HORAIRES : DE 10H À 17H
TARIF : 20 EUROS LA JOURNÉE
POSSIBILITÉ DE VENIR SUR UNE DEMI JOURNÉE
PENSEZ À PRENDRE UN PIQUE-NIQUE

**SAINT-DIVY SPORT
TENNIS DE TABLE**

INSCRIPTIONS : ENTRAINEUR.SDSTT@GMAIL.COM OU
AU NUMÉRO SUIVANT 06 72 57 02 70

STAGE
MULTISPORTS
ENCADRÉ PAR QUENTIN MORVAN
DIPLOMÉ BPJEPS ACTIVITÉ POUR TOUS

**Lundi 25
Mardi 26
Mercredi 27
Août**

AGE : 6 À 15 ANS
HORAIRES : DE 10H À 17H
TARIF : 20 EUROS LA JOURNÉE
POSSIBILITÉ DE VENIR SUR UNE DEMI JOURNÉE
PENSEZ À PRENDRE UN PIQUE-NIQUE

**SAINT-DIVY SPORT
TENNIS DE TABLE**

INSCRIPTIONS : ENTRAINEUR.SDSTT@GMAIL.COM OU
AU NUMÉRO SUIVANT 06 72 57 02 70

Des **Stages multisports** sont organisés par le club de tennis de table lors des vacances d'été :

Lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 juillet

Lundi 25, mardi 26 et mercredi 27 août

La journée se déroule de 10h à 17h.

Pour s'inscrire envoyer un message au numéro suivant 06 72 57 02 70 ou par mail : entraîneur.sdtt@gmail.com "

VIE PAROISSIALE

- Messe le **20 juillet** à 10h30 à l'église de St-Thonan.
- Messe à 16h30 le **26 juillet** à la chapelle Sainte Anne de la Forest Landerneau suivie du verre de l'amitié.
- Messe le **17 août** à 10h30 à l'église de La Forest-Landerneau.
- Messe avec baptême le **24 août** à 10h30 à l'église de la Forest-Landerneau.

CAPLD – RIBIN'AD - TRANSPORT A LA DEMANDE



Les vacances arrivent à grands pas, et avec elles l'envie de sortir, de profiter, de retrouver ses amis ou de découvrir de nouveaux lieux sur le territoire. Pour les jeunes, se déplacer sans voiture peut parfois être un vrai casse-tête.

Ribinad est là pour vous simplifier la vie !

Comment ça marche ?

Ribin'AD suit trois étapes clés : J'appelle, je réserve, je voyage. Il suffit de réserver son trajet pour bénéficier d'un transport en véhicule de 8 à 37 places, circulant selon des arrêts et horaires définis.

Je réserve mon transport **au plus tôt 15 jours** avant le déplacement et **au plus tard la veille avant 16h** au 02.98.83.73.83 – par sms : 06.81.28.74.41 – ribinad@elorn-busetcars.fr

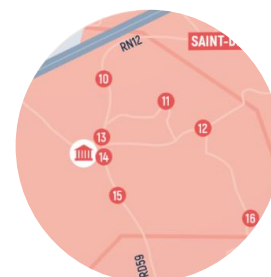
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

	MATIN	APRÈS-MIDI
MARDI	Rabattement sur gare de La Forest-Landerneau pour départ vers Brest de 08:36 09:40 Arrivée à Landerneau 12:00 Départ de Landerneau	Prise en charge à la gare de La Forest-Landerneau à 17h58 avec le train venant de Brest 13:40 Arrivée à Landerneau 17:00 Départ de Landerneau
MERCREDI ET SAMEDI	09:40 Arrivée à Landerneau 12:00 Départ de Landerneau	13:40 Arrivée à Landerneau 17:00 Départ de Landerneau

SAINT-DIVY

- Lesivy Vian
Route Lesivy Bras
- Kerellou
À l'angle des routes Kerellou et Kerellou Bihan
- Kernevez
À l'angle des routes Kernevez et Sechouer
- Le Kef
À l'angle des routes Via Fleurie et Lesivy
- Bourg
Place de l'Eglise (RD59)
- Kergavel
À l'angle de la rue des Alouettes et de la route Kerhervé (RD59)
- Judée
À l'angle des routes Kerdu Bras et Judée Huella

Le tarif du trajet Ribin'AD est fixé à 1,40€ par voyage, soit 2,80€ l'aller-retour. Pensez au paiement en espèces uniquement. Des carnets 10 tickets à 12€ sont également disponibles à la vente auprès des conducteurs ou à la Mairie.



INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE – ANNEE SCOLAIRE 2025-2026



L'inscription au transport scolaire sur le réseau régional BreizhGo se déroule en ligne sur [breizhgo.bzh](https://www.breizhgo.bzh) (<https://www.breizhgo.bzh/transport-scolaire/finistere>). La date limite d'inscription aux transports scolaires est fixée au **17 juillet 2025**. Pour toute demande reçue après cette date, une majoration de 40 euros par famille sera appliquée.



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

La kermesse de l'école Jean de la Fontaine a eu lieu le 22 juin, rassemblant petits et



grands pour un moment festif et convivial. En plus des nombreux stands organisés par l'association de parents d'élèves, les enfants de toutes les classes ont présenté des danses en lien avec le thème de l'année : les contes traditionnels.

CLUB DES GENETS - UNE SORTIE DE PRINTEMPS VERS LES SEPT-ILES



Comme chacun le sait, les sorties de groupes se font bien souvent en car, le tout est de le remplir. C'est pourquoi, le club de Saint Thonan s'est joint à celui de Saint Divy ce vendredi 23 mai pour une **sortie vers Perros-Guirec** avant d'embarquer pour une **croisière commentée de deux heures dans l'archipel des Sept-Iles**, un archipel qui abrite 27 espèces d'oiseaux nicheurs, soit plus de 20 000 couples. Après le déjeuner, le groupe s'est dirigé vers le site de la cité des télécoms à Pleumeur Bodou pour une visite commentée sur le radôme et son histoire aujourd'hui classé monument historique. Une journée bien remplie pour les deux clubs qui en ont appris des choses avant de revenir à la maison, remettre les pieds sur terre.

DIVERS

SAINT-DIVY : NOUVEAU SERVICE A L'ETRIER

La Poste renforce l'accessibilité aux services postaux à Saint-Divy grâce à l'ouverture d'un nouveau point de service, **en partenariat avec le bar-tabac L'Etrier**, 2 rue Streat Nevez.

Depuis le 24 juin, ce point de service offre aux clients de La Poste des solutions adaptées à leur quotidien 6 jours par semaine.

L'équipe du bar-tabac, formée par La Poste, prend en charge l'essentiel des services postaux :

L'envoi et l'affranchissement de courriers, colis et lettres recommandées,

La vente de timbres, enveloppes Prêt à Poster, et emballages Prêt-à-Envoyer,

Retrait des colis et lettres recommandées qui n'auraient pas pu être délivrés par le facteur.

Dépannage financier pour les clients disposant d'un compte bancaire La Banque Postale

GARDERIE MUNICIPALE – UNE PAGE SE TOURNE



En cette fin d'année, les enfants ont fabriqué des cartes à gratter pour remercier les bénévoles de l'aide aux devoirs ainsi que pour les offrir aux CM2 partant pour le collège.

Bonne continuation à eux.
Bonnes vacances à vous !

Tous les élèves de CM2 de l'école Jean de la Fontaine ont bénéficié de huit séances de kayak entièrement financées par la Communauté de Communes. Ils se sont rendus tous les mardis à la base nautique des Alligators à Landerneau, où ils ont appris à embarquer, débarquer et manœuvrer en toute sécurité. Le kayak étant un sport individuel qui se pratique collectivement, les élèves ont dû s'entraider et collaborer pour réaliser les activités demandées.

Le lundi 30 juin, ils ont testé le kayak en mer car ils ont eu la chance d'être invités au challenge nautique qui aura lieu au centre de Moulin Mer à Logonna Daoulas.



ECOLE SAINTE-MARIE



Une école dynamique, ouverte aux cultures, aux langues, au bien-être et à l'éco-citoyenneté.

Inscriptions Rentrée 2025. Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 98 20 20 97. L'équipe éducative se tient disponible pour tout renseignement et visite de l'établissement.



🎪 Semaine du cirque 🎪

Du 2 au 6 juin, les élèves ont vécu une semaine extraordinaire aux côtés des artistes du Cirque Français. Deux heures par jour, chacun a pu s'initier au rolla rolla, au trapèze, au fil, aux acrobaties, aux arts clownesques. Les élèves ont pleinement vécu une expérience physique, culturelle et artistique exceptionnelle. Bien encadrés par les sourires et l'exigence des artistes, ils ont présenté un spectacle grandiose à la fin de cette semaine magique. Que de performances, d'applaudissements et de joie partagée !

Sortie scolaire aux Dunes de Kéremma

L'année se termine vraiment en beauté ! Toute l'école a découvert l'univers particulier de ce paysage si typique de Kéremma en la commune de Tréfléz pour cette dernière sortie de l'année scolaire.

Au programme : une excursion sensorielle dans les dunes, des jeux organisés sur la plage, et la découverte du milieu humide de la mare sous

l'animation de la Maison des Dunes et bien sûr le fameux pique-nique tant attendu ! Toute la communauté éducative de Sainte-Marie souhaite aux St-Divyens une belle pause estivale ! Au plaisir de vous retrouver pour la rentrée 2025



GARDERIE MUNICIPALE – LE MONDE DES ABEILLES

Bzzzzzzzzzzz !!! Au cours du mois de Mai et Juin, **les enfants ont découvert le monde des abeilles**. Les grands comme les petits ont ainsi réalisé des abeilles en papier crépon jaune et noir, un bon moment d'échange. Ils ont poursuivi par la réalisation d'un carton d'invitation à un repas pique-nique, le dernier jour d'école pour les bénévoles (ex : aide aux devoirs).

Et enfin, ils ont laissé place à leur créativité, en construisant un village à partir de végétaux, et de cailloux « le village des cailloutes ».

Bravo les enfants pour votre imagination !!!!

